

CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES, RYTHMES :

le ministre doit répondre !

Nous le réaffirmons : **pour la réussite de tous nos élèves**, nous voulons une priorité au primaire concrète, un plus et un mieux d'école.

Mais pour cela, le ministre doit répondre sans attendre aux préoccupations et aux revendications des enseignants sur le dossier des rythmes scolaires qui doit être remis à plat.

L'école a besoin de sérénité, il y a urgence !

Budget ambitieux, transformations pédagogiques, nouvelles manières de travailler auprès de nos élèves sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires.

LE SNUIPP-FSU APPELLE À

- ▶ une quinzaine nationale d'actions dans les départements (Grèves, rassemblements, manifestations, audiences, ...) du **4 au 20 novembre**.
- ▶ un rassemblement national de délégations départementales à Paris le **20 novembre** devant le ministère.

PRIORITÉ AU PRIMAIRE : DU CONCRET !



POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Monsieur le ministre, des discussions doivent s'ouvrir pour qu'un nouveau décret sur les rythmes conjugue adhésion, adaptation et égalité. Nos besoins professionnels et conditions de vie personnelle doivent être pris en compte.

Notre métier doit retrouver du sens avec une vraie formation continue, nos conditions de travail doivent s'améliorer avec des moyens, du temps et de la confiance.

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT DÉGRADÉES

*ça suffit !
Le seuil
de tolérance
est dépassé !*

- malgré des créations de postes, **les effectifs dans les classes n'ont pas diminué**, des remplacements ne sont pas assurés : des stages de formation sont annulés, la maternelle est oubliée, des autorisations d'absence sont refusées...

- la **scolarisation des élèves en situation de handicap** s'effectue trop souvent sans moyens d'accompagnement suffisants, sans réelle formation des enseignants...

- l'institution n'apporte pas l'aide nécessaire aux écoles qui se retrouvent démunies avec des élèves en « *rupture* », pas disponibles pour les apprentissages

- la course au temps : **le temps manque** déjà pour rencontrer les parents, travailler en équipe, préparer sa classe et on nous charge la barque avec les projets à rédiger pour la moindre sortie, les formulaires pour les APC, une mauvaise organisation de la consultation sur les programmes...

- et pour les directrices et directeurs d'école, la coupe est pleine !

Nous demandons :

Un budget plus ambitieux pour faire baisser les effectifs, développer les Rased, notre « *plus de maîtres que de classes* », la scolarisation des moins de 3 ans, la formation continue... et permettre de libérer trois heures pour la concertation et le travail en équipe.

HALTE AUX INJONCTIONS !

*et aux contrôles
tatillons !*

- **APC** : la liberté n'est pas toujours laissée aux équipes. Le contenu est assimilé à de l'AP, il faut en rendre compte de façon aussi tatillonne et chronophage que précédemment, trop souvent les mairies en imposent le timing...

- **Remplaçants** : dans certains départements, les Dasein imposent des obligations de service non réglementaires.

- **Contrôles et demandes incessantes** : calendrier annuel des 108h, tableaux de bord inutiles exigés (enquêtes lourdes, stages obligatoires de LV), dossiers préparatoires à l'inspection très lourds à remplir...

- Le rattrapage du lundi 2 septembre, le mercredi 13 novembre ou le 11 juin, pour que les élèves aient 36 semaines pleines et entières de classe, apparaît comme **la journée de trop** dans ce contexte de dégradations des conditions de travail.

Nous demandons :

La fin du caporalisme et des injonctions hiérarchiques : les enseignants doivent pouvoir travailler en confiance !

Les 108h laissées à libre disposition des équipes (contenus, organisation....) pour utiliser ce temps pour la réussite des élèves et l'amélioration du fonctionnement des écoles.

RYTHMES : RÉÉCRIRE D'URGENCE !

La réforme des rythmes se met en place de manière très différente selon les écoles.

Dans trop d'endroits, il y a de **fortes difficultés objectives** qui nécessitent des améliorations et des remises à plat :

- périscolaire qui prend le pas sur le scolaire
- occupations imposées de salles de classe
- organisation non pensée pour la maternelle (repères spatiaux temporels, temps de sieste, missions des ATSEM...)

Dans les écoles qui doivent passer à 4,5 jours en 2014, **l'inquiétude est forte chez les enseignants** de se voir imposer une organisation non concertée et sans leur accord.

Nous demandons :

La réécriture complète du décret pour permettre des organisations autres que celles contraintes par le décret (un mercredi libéré sur trois, demi-journées libérées, possibilité de dérogation pour quatre jours avec réduction des périodes de vacances,...) et la réelle prise en compte de l'avis du Conseil d'école.